



Lions International

REGION CONSTITUTIONNELLE VIII - DISTRICT MULTIPLE 403



PREMIERE REUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS MARRAKECH, 19 NOVEMBRE 2024

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Décisions prises par le Conseil des Gouverneurs suivant l'Ordre du Jour adopté en début de réunion ce 19 novembre 2024.

Le Conseil des Gouverneurs du DM 403, réuni à Marrakech le 19 novembre 2024, a pris les décisions suivantes :

Décision N°1 Le Conseil des Gouverneurs a décidé de la délivrance du Quitus de bonne gestion pour leur mandat 2023-2024 aux IPDGs suivants :

- District 403 A1: Mariame Diallo TOUNKARA
- District 403 A2 : Daniel SAMPAH
- District 403 A3 : Hamza KONE
- District 403 A4 : William REY
- District 403 B1 : Yves ICKONGA

Décision prise à l'unanimité des votants.

Décision N°2 Le Conseil des Gouverneurs a décidé de la délivrance du Quitus de bonne Gestion pour son mandat 2023-2024 à l'IPPCG Blaise DIADHIOU.

Décision prise à l'unanimité des votants

Décision N°3 Le Conseil des Gouverneurs a ratifié les budgets suivants :

- D403 A1: 63 250 000 FCFA
- D403 A3 : 72 288 200 FCFA
- D403 A4 : 62 996 425 FCFA

Décision N°4 Le Conseil des Gouverneurs a adopté les budgets suivants :

- Fonctionnement du DM 403 : 48 345 000 FCFA
- Secrétariat Permanent : les recettes prévisionnelles attendues s'élèvent à 9 814 035 FCFA et les dépenses prévisionnelles à 6 560 275 FCFA

Décision prise à l'unanimité.

Décision N°5 Le Conseil des Gouverneurs a adopté le budget de 25 239 701 FCFA proposé pour les différentes formations à réaliser durant le présent mandat (Institut IFRL et formation des PVG)

Décision prise à l'unanimité.

Décision N°6 Le Conseil des Gouverneurs demande au Secrétaire Permanent d'inclure désormais dans sa présentation de la 1ère réunion de cabinet un rapport d'activité de l'année n-1

Décision prise à l'unanimité.

Décision N°7 Le Conseil des Gouverneurs a retenu le principe de préfinancement du PCG, en début de son mandat. Des propositions seront étudiées et présentées par le Président de la Commission Finances pour définir son montant et ses modalités de gestion.
Décision prise à l'unanimité.

Les Décisions antérieures au présent Conseil ci-dessous doivent faire l'objet d'un suivi :

Décision N°1 Le Conseil des Gouverneurs, ayant approuvé les comptes de la 42è convention de Cotonou, propose le suivi de la mise en DAT de la partie non utilisée des produits dégagés de 84 millions F CFA après avoir consacré l'autre partie aux œuvres.
Décision adoptée à l'unanimité.

Décision N°2 Le Conseil des Gouverneurs exhorte le Comité de travail en charge du projet de redécoupage du District Multiple à se réunir pour entamer ses travaux
Décision prise à l'unanimité.

Décision N°3 Le Conseil des Gouverneurs recommande la clôture-fusion des comptes Annuaire et Formation au Secrétariat Permanent
Décision adoptée à l'unanimité.

Décision N°4 Le Conseil des Gouverneurs propose que la consultation juridique relative aux notions de sous-districts soit menée
Décision adoptée à l'unanimité.



A large, handwritten blue signature, likely belonging to the President, is written over the stamp. The signature is fluid and cursive, appearing to read 'Pierre' or a similar name.